Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 30 (1901)

Heft: 9

Artikel: Nos écoles normales pour jeunes filles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039329

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Leurs souffrances à cause du froid et de la faim. — Comment nous pouvons les soulager.

Chap. XXII. *Les trois amis. a)* Demandez conseil à un curé sur un de ses paroissiens que vous désirez choisir pour ami.

Comme on peut le voir par l'énumération des sujets précédents, les thèmes de composition abondent et nous n'avons pas besoin de chercher en dehors du livre de lecture. Les lectures historiques et les chapitres traitant de la géographie générale, des industries, du commerce, des voies de communication, ainsi que les premiers chapitres de l'instruction civique sur la famille, l'école, la société, la patrie nous fourniront également beaucoup d'exercices de rédaction que nous pourrons approprier à la portée de nos élèves. Il en sera de même des paragraphes sur les connaissances usuelles et l'hygiène. Mais, nous le répétons, il faut une sérieuse étude préalable des chapitres qui traitent de ces matières. C'est ici le cas de répéter le vers de la fable « Le laboureur et ses enfants » : Cherchez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins.

Châtel le 29 mai 1901 S. ECOFFEY.

NOS ÉCOLES NORMALES POUR JEUNES FILLES

Les institutrices appelées à enseigner dans les écoles primaires du canton de Fribourg sont formées dans divers instituts. Nous avons sous les yeux les catalogues et les programmes de quatre de ces établissements.

C'est d'abord le *Theresianum* ou Pensionnat d'Ingenbohl Ce Pensionnat renferme une école normale allemande et une école normale française.

L'une et l'autre sont de trois années. Le cours allemand de la première année comptait 16 élèves; celui de la seconde année 17 et le cours supérieur 13.

L'Ecole normale française était un peu moins nombreuse.

Le programme nous met au courant de toutes les branches qui y sont enseignées, du nombre d'heures consacrées à chacune ainsi que des manuels et de méthodes en usage.

La pension est de 450 fr.

Le *Pensionnat de Menzigen* comprend deux sections : la section réale qui compte 222 élèves et la section normale composée de 114 élèves. Les cours destinés à former les institutrices sont de 4 ans. Il n'y a pas, comme à Ingenbolh, d'école normale française. Si nous sommes bien renseigné, c'est le nouveau pensionnat de Bulle qui sera chargé désormais de cette tâche.

Le *Pensionnat de Sainte-Ursule*, à Fribourg, comprend six classes primaires et autant de classes secondaires, toutes très

nombreuses. Le catalogue ne nous donne aucun renseignement sur la section normale. Le programme détaillé est très intéressant à parcourir. Outre les cours ordinaires nous y voyons figurer un cours d'économie domestique, d'ouvrages manuels, de dessin; de plus une section commerciale de deux années.

Un autre établissement en pleine voie de prospérité aussi, c'est l'*Ecole secondaire des jeunes filles* de la ville de Fribourg. Elle comprend 5 cours.

Le programme de la section professionnelle ne manquera pas d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à ces études nouvelles dont personne aujourd'hui ne conteste plus l'importance.

Le catalogue s'ouvre par un rapport du Directeur, rapport plein d'observations judicieuses et originales.

L'*Institut de la Providence* qui fournit chaque année un certain contingent d'aspirantes institutrices ne publie aucun compte rendu. R. H.

CORRESPONDANCES

(Suite et fin du compte rendu de la conférence de Bulle.)

Application. Tenue des élèves. — M. le Président nous rappelle d'abord certaines observations qui lui sont parvenues de la Commissions scolaires au sujet de l'éducation des enfants au dehors de l'école. Sous ce rapport, nous dit-il, nous sommes en recul au point de vue éducatif. Il est vrai que nous ne sommes pas seuls sous ce point, et le même mal existe dans d'autres cantons. C'est peut-être à cause de cela que M. Gobat, directeur du département de l'Instruction publique du canton de Berne, s'écriait dans une réunion d'instituteurs : « Donnez-nous donc des hommes ». Il faut donc se préoccuper davantage des élèves en dehors des classes et entretenir des rapports plus fréquents avec leurs parents en les intéressant à la conduite et au progrès de leurs enfants. N'oublions pas que les méthodes actuelles, bien que plus professionnelles, ne doivent pas déteindre sur l'éducation des enfants. Nous devons compenser la disparition du manuel des devoirs du chrétien en rapportant dans nos lectures, même scientifiques, toutes choses à Dieu. N'oublions pas non plus les dispositions de l'art. 34, 2me alinéa de notre loi scolaire.

Discipline. — Elle est bonne. Dans quelques écoles, les élèves ont une tendance à s'aider entre voisins. Questionnons souvent nos élèves pour nous assurer qu'ils suivent la leçon. Quelques maîtres parlent tout à fait trop, alors l'élève s'ennuie et oublie.

Instruction religieuse. — Elle marche bien. Il ne faut pas s'attacher trop au mot à mot, mais s'appliquer davantage à faire saisir l'enchaînement des faits. La connaissance de la carte de la Palestine est très importante.

Intuition. — Çà va beaucoup mieux. Malgré l'absence du musée,